



Passerelle POST BAC

Découverte des métiers

Hôtellerie Restauration Tourisme Alimentation

Début des cours : Lundi 29 mars 2021 à 9h30
Durée de la formation : 3 mois. Formation gratuite

OBJECTIF : Après la formation, intégrer en septembre 2021 une formation à l'ÉCOLE HOTELIERE DE SAINT QUENTIN EN YVELINES.

- BACHELOR Titre pro responsable d'établissement touristique 1 an par apprentissage.
- BTS Tourisme en apprentissage ou par voie scolaire.
- BTS Management en hôtellerie-restauration en apprentissage.
- Mise à Niveau (MAN) EURO (Programme Erasmus avec mobilité).
- Mise à Niveau (MAN) Hôtellerie Restauration avec passage du CAP (Cuisine ou Commercialisation en Hôtel Café Restaurant) par apprentissage.
- CAP Pâtissier, CAP Boulanger, CAP Charcutier Traiteur...
- MC Accueil et réception en apprentissage.



CONTACTEZ-NOUS !
01.30.96.12.35
passerelle@cfatrajectoire.fr

JOURNEE PORTES OUVERTES
Samedi 6 février 2021
09h30 – 16h00

Formulaire d'inscription
téléchargeable sur le site :
www.cfatrajectoire.fr ou sur le
portail candidature



La passerelle est destinée aux bacheliers désirant s'orienter ou se réorienter vers les métiers de l'hôtellerie, de la restauration et du tourisme. Elle repose sur une alternance de cours au lycée hôtelier de Saint-Quentin-en-Yvelines et de stages en entreprise :

- 4 semaines de cours (125 heures).
- 7 semaines de stages (Hôtel, restaurant, agence de voyages, office de tourisme, centre de congrès, musées, autocaristes, tours opérateurs...).

CONTENU DE LA FORMATION	HEURES
Travaux pratiques de cuisine, pâtisserie, hébergement, restaurant, œnologie, tourisme et patrimoine. Module sciences appliquées.	16 h
Communication, langues vivantes (anglais, espagnol...), mercatique.	9 h
Economie, droit, gestion, coaching TRE...	6 h 30

Conditions d'admission : Etre titulaire au minimum d'un baccalauréat général, technologique ou professionnel. 2 langues étrangères obligatoires : Anglais + Espagnol ou Allemand. Pour les personnes de nationalité étrangère, être titulaire d'un titre de séjour autorisant à travailler à titre accessoire. Avoir de 17 à 29 ans.

La sélection pour le dispositif de Passerelle Post bac se fait sur dossier et entretien. Date limite d'envoi de la candidature : Lundi 9 mars 2021. Attention : les dossiers sont traités au fur et à mesure de leur réception. Nous vous invitons donc à postuler dès que possible. **Statut :** L'étudiant peut garder son statut ou choisir celui de stagiaire de la formation professionnelle non rémunéré.

Formation gratuite non rémunérée. Pour les travaux pratiques : prévoir l'achat d'une blouse blanche, un pantalon de cuisine, chaussure de sécurité.